Projet collectif de VAE sanitaire et sociale sur l'Arc Alpin

fiche projet

I- Une démarche innovante de qualification par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Objectifs :
- Répondre aux besoins de personnels qualifiés en EHPAD et SSIAD
- Promouvoir la VAE comme outil RH auprès des employeurs, dans une logique de qualification, de parcours et de formation
- Organiser un accompagnement et une assistance renforcés afin de faciliter l'accès à la VAE
- Générer une dynamique territoriale par la mise en œuvre d'une démarche collective pour les candidats, les employeurs et les acteurs de la VAE

Diplômes concernés:
Diplôme d'Etat Aide-Soignant [DEAS] et Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social [DEAES] (anciennement Aide Médico-Psychologique)

Périmètre géographique:
Territoires de l'Arc Alpin : départements de l'Isère, la Savoie et la Haute Savoie

LES ETAPES DU PROJET

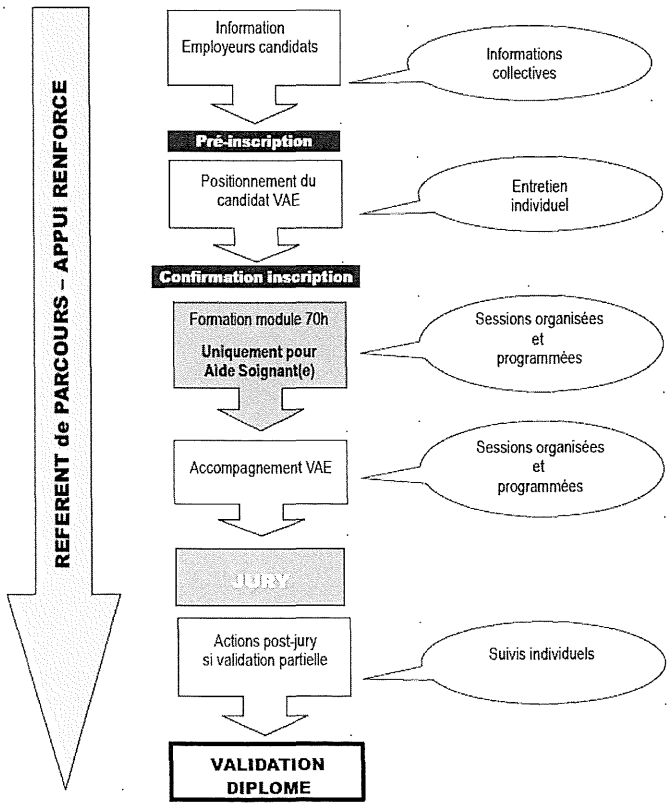

Acteurs :
- Gouvernance multi partenariale : ARS, Conseils Départementaux 38, 73 et 74, Conseil Régional, DIRECCTE, DRDJSCS
- Co-pilotage régional : INTERMIFE Rhône-Alpes (réseau des Maisons de l'Information, sur la Formation et l'Emploi) et AVAETSS
- 5 OPCA impliqués ACTALIANS, ANFH, OPCALIA, UNIFAF, UNIFORMATION
- 9 organismes de formation (IFAS, MFR)
- Pôle emploi
- 51 établissements / employeurs engagés dans le projet : répartition par département : 25 en Isère, 19 en Haute-Savoie et 7 en Savoie

Bénéfices :
Pour les établissements
- Anticiper et adapter la politique de gestion des ressources humaines
- Engager une démarche compétences et qualifier les salariés
- Faciliter la démarche VAE et optimiser les financements grâce à un projet collectif
- Bénéficier d'un appui dans la mise en œuvre des parcours des salariés

Pour les salariés
- Accéder à la qualification d'Aide-Soignant ou d'Accompagnant Educatif et Social
- Bénéficier d'une démarche collective et concertée avec l'employeur
- Etre accompagné et guidé par un interlocuteur dédié et facilitateur tout au long du parcours

II- Résultats / chiffres clés

186 candidats inscrits dans l'action : 169 pour le DEAS et 17 sur le DEAMP ou DEAES
- 100% ont obtenu la 1ère étape de la VAE : la recevabilité du livret 1.
- 175 personnes accompagnées, soit 94% des inscrits dans le projet (6% interruption de parcours ou d'abandon pour différentes raisons : raisons de santé, inaptitude, changement de situation professionnelle, déménagement)

Résultats au 1er novembre 2017, sur 123 candidats présentés :
- 63 candidats ont validé totalement
- 60 candidats ont validé de manière partielle
- Aucune absence de validation

→ **Des taux de réussite fortement améliorés :**
Hausse des validations totales (51,2% contre 32% moyenne régionale 2016), et réduction des validations partielles (48,8% contre 58% moyenne régionale en 2016).